VIVRE AUX ADRETS

Bulletin d'information de la commune des Adrets édité par le Conseil Municipal.

Juillet 2020 - N°14

SOMMAIRE

Éditorial
Votre Conseil Municipal
Ça se passe chez nous : l'École
De 0 à 107 ans : CCAS, CAF
Fibre optique, Adressage, Travaux
Infos Pratiques
Santé
Transports
Communication
Carnet de naissances/Décès
SEM 7 Laux
Le Dossier du Vivre
On a besoin de vous !
Ça bouge ! On sort !
Les Associations
Saison touristique, Feu d'artifice
Recrutement : Sapeurs Pompiers

Vivre Aux Adrets
Périodique édité par la Mairie des Adrets (dépôt légal: 28 mai 2001)

Directrice de la publication
Sophie RIVENS - s.rivens@lesadrets.fr

Secrétaire de Rédaction
Laurie ARGOUD-MARTIN
l.argoud-martin@lesadrets.fr

Rédacteurs et relecteurs
Les membres du conseil municipal et de la commission Communication avec l'aide d'habitants et associations des Adrets .

Service des lecteurs
Pour toute correspondance concernant le Vivre aux Adrets, contacter la Mairie : contact@lesadrets.fr

Éditorial



Chère Campanaises, Chers Campanais,

Dans le contexte actuel, notre début de mandat est des plus atypique. Après les ordonnances de mars qui ont maintenu en place l'exécutif sortant, nous avons depuis le 28 mai dernier pu entrer concrètement « dans le vif du sujet ». Cette crise sanitaire sans précédent nous aura et nous impacte tous encore, nous restons encore dans l'incertitude d'une sortie de crise prochaine.

La saison d'hiver s'est terminée brutalement mais reste cependant une saison correcte pour le domaine skiable des 7 Laux grâce, notamment, à un bon enneigement en début de saison. La période de confinement a vu certaines de nos habitudes de vie évoluer (rythme de vie, déplacements, activités de loisirs, achats de première nécessité, école à la maison...). Elle semble avoir été globalement plutôt bien vécue aux Adrets, hormis pour nos aînés qui ont pu subir un isolement social, bien que protecteur. Elle a permis l'expression d'une solidarité et d'une entraide remarquable et appréciable. Et puis, surtout, une très belle implication de nos couturières locales qui ont permis d'assurer rapidement la protection des plus fragiles et des travailleurs, bien souvent en contact du public. Les services publics de la commune, même en mode "service minimum", ont pu être assurés par les agents communaux. Nous ne pouvons que toutes et tous vous remercier pour votre engagement, bénévole et volontaire, au services des campanais.es.

Cela fait donc maintenant un mois que nous nous approprions humblement les organisations de la vie communale, de la gestion du quotidien à la poursuite des projets initiés par le conseil municipal sortant, que nous remercions encore pour le travail accompli et la collaboration durant cette période transitoire. Nous identifions actuellement les axes de travail à prioriser à la rentrée, dont l'instauration des commissions extra-communales et la construction de la démarche participative aux Adrets. Nous ne manquerons pas de faire appel à vous !

D'autres enjeux entrent dorénavant en ligne de compte avec l'intercommunalité dont le conseil et le bureau communautaire sont également en plein renouvellement. Il s'agira de s'investir pour le territoire du Grésivaudan tout en portant les intérêts de notre village.

L'ensemble du conseil vous souhaite à tou.te.s un très bel été, nous avons hâte d'être pleinement opérationnels pour porter avec vous, et pour vous, les projets qui nous tiennent à cœur, pour notre village !

Sophie RIVENS

Composition du nouveau Conseil Municipal

MAIRE



Sophie RIVENS
s.rivens@lesadrets.fr

LES ADJOINTS



Delphine MORLAT
d.morlat@lesadrets.fr

1ère adjointe
Finances et gouvernance



Sabirine THIEFFENAT
s.thieffenat@lesadrets.fr

3ème adjointe
Service à la personne à tout âge



François BOUSSUGES
f.boussuges@lesadrets.fr

2ème adjoint
Aménagement du territoire et environnement



Noël PETIOT
n.petiot@lesadrets.fr

4ème adjoint
Economie locale vie culturelle et sportive

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX AVEC DELEGATION PERMANENTE



Laurie ARGOUD-MARTIN
l.argoud-martin@lesadrets.fr

Conseillère déléguée
Communication



Florian BRUNET-MANQUAT
f.brunet-manquat@lesadrets.fr

Conseiller délégué
Travaux



Valérie CORDIER
v.cordier@lesadrets.fr

Conseillère déléguée
Action sociale et vie associative



Joël Ducros
j.ducros@lesadrets.fr

Conseiller délégué
Tourisme et relation avec les acteurs de Prapoutel

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Philippe GONSSOLLIN
p.gonssollin@lesadrets.fr



Carole GODET
c.godet@lesadrets.fr



Damien CARTIER-MILLON
d.cartier-millon@lesadrets.fr



Tifenn FINET
t.finet@lesadrets.fr



Claude COLNAGHI
c.colnaghi@lesadrets.fr



Nathalie DE YPARRAGUIRRE
n.deyparraguirre@lesadrets.fr

indemnités brutes mensuelles des élus : Maire 1800 € - Adjoints 600 € - Conseillers municipaux avec délégation permanente 220 €

École : pendant le confinement

L'équipe pédagogique a été très réactive pour la mise en place des consignes et du travail transmis aux familles pendant le confinement. Les enseignantes ont été très disponibles et ont su assurer le lien avec tous leurs élèves avec des supports variés : mail, visio, classes virtuelles, appels téléphoniques... Les enseignantes ont même lancé des défis aux élèves. Les familles des Adrets ont, dans une large majorité, été très impliquées dans leur rôle et ont bien assuré l'école à la maison. Bravo à tous !

La reprise a demandé beaucoup de temps et d'énergie et a mobilisé tous les acteurs de l'école (mairie, enseignants, personnels communaux) afin de mettre en place un protocole sanitaire assez lourd. Toutes les demandes de retour à l'école dès le début du déconfinement ont été honorées. Les enseignantes ont travaillé à l'élaboration de plannings individuels (88 élèves exactement) afin de répondre au mieux aux demandes des familles, tout en tenant compte des priorités nationales. Aux Adrets, 2/3 des enfants ont alors retrouvé le chemin de l'école, ce qui est au-dessus des chiffres nationaux.

Les programmes scolaires de la rentrée seront adaptés pour prendre en compte la période de confinement de cette année scolaire 2019-2020.

Projet ENIR (École Numérique Innovante Et Ruralité) 2019-2020 :

Grâce à ce projet d'École Numérique, l'école des Adrets a pu bénéficier de nouveaux équipements (financement de l'Etat à hauteur de 50% + 50% la mairie). Cela va contribuer à différencier davantage les enseignements.

Petit bilan école

Lors du dernier conseil d'école, un bilan a été présenté. En voici les grandes lignes :
Budget : Apport mairie : 12635 € / Apport Ecole en fête : 5300 € (à ce jour) / Participation des parents : 5274 €
Nature des dépenses : Classe de neige, piscine, activités et transport ski de fond, spectacles et leurs transports, spectacle de Noël, matériel pédagogique, fournitures.

La rentrée pour les petits

Les inscriptions se font par mail : ce.0381527D@ac-grenoble.fr
La visite de l'école ne pouvant pas avoir lieu, une vidéo de visite virtuelle de l'école a été envoyée aux petits bambins qui entreront en septembre 2020. La vidéo peut être également consultée via ce lien : https://ecole-les-adrets.web.ac-grenoble.fr/art.../notre-ecole

UN GRAND MERCI À TOUS, ENSEIGNANTES, ÉLÈVES, PARENTS D'ÉLÈVES, PERSONNEL DE CANTINE ET PÉRISCOLAIRE AINSI QU'À LA MUNICIPALITÉ SORTANTE POUR CETTE BELLE ANNÉE PASSÉE !

Bonnes vacances bien méritées à tous.

Sabirine Thieffenat

Le CCAS

La plupart des actions sociales de la commune sont menées à travers le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.). Il s'agit d'une commission extra-municipale, présidée par le Maire qui rassemble des membres du conseil municipal volontaires et des personnes de la « société civile ».

Dans la plus grande confidentialité, le C.C.A.S. statue sur les demandes de secours des familles de la commune, quand elles se trouvent acculées par des difficultés financières ou matérielles le plus souvent.
Pour ce faire, le C.C.A.S. dispose d'un budget propre, provenant d'une subvention du Conseil Municipal. Ses membres allouent et gèrent en toute indépendance les secours qu'ils jugent utiles d'attribuer, dans le principe clair d'une aide à l'indépendance des personnes en difficulté, et non de leur prise en charge par la communauté.
La plupart des dossiers étudiés a préalablement été soumis à l'assistante sociale de notre secteur, qui assure des permanences à Bernin.

C'est également le C.C.A.S. qui organise le repas de fin d'année des plus de 70 ans ainsi que la distribution des colis aux personnes de plus de 80 ans qui ne peuvent se déplacer. Le C.C.A.S finance aussi le remboursement des forfaits de ski alpin ou fond pour les enfants, des projets d'animation et de service aux personnes âgées et toutes actions sociales de la commune.

Le conseil municipal approuve la nouvelle composition du C.C.A.S. :

- Sophie Rivens, maire des Adrets
- Delphine Morlat, adjoint au maire
- Sabirine Thieffenat, adjoint au maire
- Noël Petiot, adjoint au maire
- Valérie Cordier, conseillère déléguée
- Carole Gros Godet, conseillère municipale
- Maelys Savioz, étudiante
- Michèle Cottin, infirmière milieu scolaire
- Nadège Roussel, ancienne directrice ADEF et ancienne élue
- Jean Yves Quemener, technicien
- Manon Senelogue, infirmière en milieu de réinsertion et auprès des personnes précaires

Ces personnes sont désignées pour la durée de la mandature municipale.
Conformément à l'article L.123-6 doivent figurer parmi les membres nommés :
- un représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.
- un représentant des moins de 25 ans.
- un représentant des associations de retraités et de personnes âgées.
- un représentant des professionnels de santé.

Vous pouvez joindre le C.C.A.S. en passant par les secrétaires municipales et/ou par mail contact@lesadrets.fr et demander un rendez vous avec un membre du C.C.A.S. Ils sauront trouver le temps et la disponibilité pour être à votre écoute, vous guider dans vos démarches ou vous conseiller.

Sabirine Thieffenat

La CAF : Appel à projet jeunes

La Caf de l'Isère propose de poursuivre l'appel à projet jeunes cet été, afin d'accompagner les initiatives et l'engagement citoyen des jeunes Isérois et permettre à un maximum d'entre eux de pouvoir bénéficier des aides aux projets des adolescents, versées dans le cadre de l'axe 3 du fonds "publics et territoires".

À la suite de la crise sanitaire COVID-19, la période d'été pourrait être propice à l'émergence de nouvelles initiatives des 12-25 ans. Par ailleurs, de nombreux projets n'ont pas pu avoir lieu du fait du contexte actuel (ex : séjours de vacances à l'étranger, festivals...).

> De ce fait, l'appel à projet est relancé et permet de déposer une demande de subvention pour un projet porté par des jeunes jusqu'au 22 août 2020, délai de rigueur.

La mairie vous accompagne ! Prenez contact !

Sabirine Thieffenat

Fibre Optique, Adressage, Travaux

Fibre Optique : copropriétés et lotissements



Copropriétés, lotissements, il faut conventionner avec Isère Fibre ; Isère Fibre est l'opérateur chargé du raccordement des immeubles et lotissements, de l'exploitation et de la maintenance du réseau 100% fibre déployé dans le cadre du projet Isère THD, initié par le Département de l'Isère.

S'il n'y a aucune démarche particulière à effectuer pour les maisons individuelles, en revanche, tout ensemble immobilier dès 4 logements (copropriétés privées en immeubles, lotissements de pavillons sur voiries privées, immeubles locatifs) doit conventionner avec Isère Fibre, délégataire du Département, pour autoriser à faire les études et les installations de la fibre. Si ces démarches gratuites ne sont pas effectuées, les logements ne pourront pas bénéficier de la fibre lorsque celle-ci sera disponible sur la commune. Cette convention doit être votée et approuvée en assemblée générale, mais un mandat peut être accordé au conseil syndical.

Pour tout renseignement : www.iserefibre.fr ou auprès votre contact « conventionnement » :
Cindy CONORTON - 04 57 56 04 02
c.conorton@ert-technologies.fr

Adressage



La procédure d'adressage de la commune, initiée par la précédente équipe municipale, suit son cours. Cette démarche est assurée par La Poste, en lien étroit avec la commune. Le plan de dénomination des voies et des places est actuellement validé. L'étape en cours consiste à définir les différentes entrées des habitations afin d'attribuer à chacune un numéro. Ce numéro est établi selon la méthode "métrique" qui consiste à mesurer la distance entre le début de la voie et l'entrée de chaque propriété. Elle permet à la fois d'éviter les complexités en cas de constructions nouvelles (numéros bis, ter...) et de donner une indication précise sur l'adresse pour les livreurs et facteurs (le numéro correspondant à la distance de l'adresse). Les facteurs en charge de la commune sont également consultés afin de donner leur avis sur les emplacements des habitations et boîtes aux lettres, afin que les habitations soient reliées au juste nom de voirie (cas où les maisons ont deux entrées sur deux voies différentes, ou encore dans le cas où la boîte aux lettres ne se trouve pas devant l'entrée principale etc.).

Les plaques avec les noms des voiries seront mises en place par la commune et les plaques numérotées seront fournies par la commune aux habitants ; des devis sont actuellement en cours d'étude.

François Boussuges

Comment signaler un incident sur la commune ?

Pour tout incident constaté sur la commune, nous avons mis en place un formulaire de signalement à remplir : https://forms.gle/cGihf65fz2YoaJLB8 Cela nous permettra de pouvoir planifier les interventions, ou de faire remonter les incidents aux structures et/ou personnes responsables. Vous pouvez aussi bien-sûr, toujours signaler un incident à la Mairie, pendant les ouvertures au public ou par téléphone (04 76 71 06 93).

Merci d'avance pour votre veille citoyenne !

Dommages sur les lignes de télécommunication et incidents sur la commune



Nous avons relevé de nombreux dégâts sur les lignes du réseaux Orange : poteaux brisés, câbles détendus ou sectionnés....
L'entretien et les réparations de ces équipements sont sous la responsabilité d'Orange, propriétaire du réseau. Notre rôle est de relayer l'information afin de déclarer les dommages et déclencher l'intervention d'un technicien le plus rapidement possible.
Nous invitons les habitants à nous signaler les problèmes constatés afin que nous les fassions remonter auprès du gestionnaire.



Pour cela rien de plus simple :

- prenez une photo permettant de visualiser le problème,
- relever le numéro du poteau concerné (petite plaque bleue sur le poteau),
- nous transmettre les infos via le formulaire suivant :
  https://forms.gle/cGihf65fz2YoaJLB8

Carrefour d'Hurtières



Le projet d'aménagement du carrefour d'Hurtières touche à sa fin. Les travaux concernent la sécurisation de l'intersection avec la route d'Hurtières et la création d'un soutènement en amont de la route départementale. Il comprend également la création d'un îlot central au droit de l'intersection ainsi qu'une modification de la géométrie routière de la Route Départementale afin de limiter la vitesse des véhicules en entrée d'agglomération.
Le projet est porté par le Conseil Départemental de l'Isère, en collaboration avec la commune.

François Boussuges

Infos pratiques

La Mairie de nouveau ouverte au public !



Bonne nouvelle : en juillet la Mairie des Adrets rouvre au public, dans le respect des consignes sanitaires.
Les lundi et mardi, Isabelle vous accueillera de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; et les mercredis, jeudis, vendredis par téléphone uniquement de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 au 04 76 71 06 93.

Pour les mois suivants, l'équipe municipale réfléchit à une nouvelle organisation et communiquera rapidement sur les nouvelles modalités d'ouverture au public, toujours dans ce contexte de crise sanitaire.

Jardinage, Nuisances sonores, quelques bonnes règles à respecter pour bien vivre tous ensemble



"Ma liberté s'arrête où commence celle de mon voisin."

L'utilisation des tondeuses à gazon, débroussailleuses, tronçonneuses, motoculteurs, perceuses, raboteuses, scies ou autre outil/équipement occasionnant une nuisance sonore, n'est autorisée que :

Les jours ouvrés : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Un Point Poste aux Adrets cet été



Dans le cadre du développement des services à la population, La Poste a proposé d'installer "une Poste éphémère" aux Adrets cet été. Celle-ci a été mise en place à La Marmite début juillet et restera ouverte jusqu'à fin août.

Services rendus :

- Dépôt des lettres y compris recommandées et colis des clients (à l'exclusion des objets sous contrat, des envois en nombre et des valeurs déclarées),
- Affranchissements (lettres et colis ordinaires ou recommandés).

Vente des produits suivants :

- Timbres à usage courant dont carnets de timbres philatéliques
- Enveloppes Prêt-à-Poster par lots
- Emballages Colissimo
- Emballages Prêt-à-Affranchir
- Prêt-à-Poster Chronopost France Métropolitaine

Les horaires d'ouverture de ce service sont basés sur ceux de l'épicerie soit, tous les jours (sauf le lundi) de 8h à 11h et de 17h à 19h.

Cependant, la Poste informe les utilisateurs que bon nombre d'opérations peuvent se faire de votre domicile : envoi de lettres simples ou recommandées en ligne, affranchissement de Colissimo et envoi depuis sa boîte aux lettres, impression de timbres, commande de timbres, enveloppes Prêt-à-Poster, emballages Colissimo et réexpédition définitive du courrier ou pack déménagement ou la réexpédition temporaire du courrier. (envoie de lettre recommandée, affranchissement de colis...

Il vous suffit de posséder une imprimante et une boîte aux lettres personnelle. Pour cela se rendre sur le site de La Poste : **https://www.laposte.fr/** et tout renseignement vous sera fourni.

Valérie Cordier

Santé

Cabinet médical de Prapoutel

Le cabinet médical de Prapoutel vous accueille toute l'année et assure une permanence et astreinte 7 jours sur 7 durant cette saison estivale.

Les Drs LANGLOIS et MALBAUT assurent des consultations de médecine générale sur RDV et prennent en charge les urgences médicales et traumatologiques (réalisation de radiographies et échographies, plâtres, attelles, sutures, visites à domiciles), cette équipe est complétée par Sandrine PERDRIX, Infirmière.

Rendez-vous en ligne possible ou par téléphone : https://www.doc7laux.com - tél. 04 76 08 19 60
En l'absence de réponse et en cas d'urgence vitale, veuillez composer le 15.

Dr. Antoine Malbaut

Des navettes 7j/7 vers Prapoutel

407 PRAPOUTEL

GRENOBLE - LES ADRETS - PRAPOUTEL			
GRENOBLE	PLACE DE VERDUN	07.45	10.45
CROLLES	LE RAFOUR CROIZAT	08.05	11.05
VILLARD-BONNOT	BRIGNOUD GARE	08.10	11.10
FROGES	PRE DU CHENE	08.13	11.13
	COQUILLARD	08.16	11.16
CHAMP PRES FROGES	LE MOLLARD	08.21	11.21
	CHAMP LE HAUT MAIRIE	08.23	11.23
LES ADRETS	LE VILLAGE	08.31	11.31
	VILLARD CHÂTEAU	08.35	11.35
	COL DES AYES	08.38	11.38
	PRAPOUTEL PARKING NAVETTE	08.45	11.45

PRAPOUTEL - LES ADRETS - GRENOBLE			
LES ADRETS	PRAPOUTEL PARKING NAVETTE	14.30	17.30
	COL DES AYES	14.39	17.39
	VILLARD CHÂTEAU	14.42	17.42
	LE VILLAGE	14.45	17.45
CHAMP PRES FROGES	CHAMP LE HAUT MAIRIE	14.53	17.53
	LE MOLLARD	14.55	17.55
FROGES	COQUILLARD	15.00	18.00
	PRE DU CHENE	15.03	18.03
VILLARD-BONNOT	BRIGNOUD GARE	15.06	18.06
CROLLES	LE RAFOUR CROIZAT	15.10	18.10
GRENOBLE	PLACE DE VERDUN	15.30	18.30

405 PRAPOUTEL

LE TOUVET - PRAPOUTEL			
LE TOUVET	GRANDES TERRES	08.00	11.00
GONCELIN	GARE SNCF	08.05	11.05
THEYS	ECOLES	08.20	11.20
	LES AYES	08.28	11.28
LES ADRETS	PRAPOUTEL PARKING NAVETTE	08.45	11.45

PRAPOUTEL - LE TOUVET			
LES ADRETS	PRAPOUTEL PARKING NAVETTE	14.30	17.30
THEYS	LES AYES	14.47	17.47
	ECOLES	14.55	17.55
GONCELIN	GARE SNCF	15.10	18.10
LE TOUVET	GRANDES TERRES	15.15	18.15

Bonne nouvelle : un travail a été réalisé concernant les dessertes touristiques, **des bus desservent la station de Prapoutel cet été au quotidien du 4 juillet au 30 août, du lundi au dimanche !**

- Grenoble / Prapoutel (nombreux arrêts sur la ligne) —> 1,60 € depuis Grenoble / 1 € depuis la vallée du Grésivaudan
- Goncelin / Le Pleynet —> 1 €
- Le Touvet / Prapoutel —> 1 €

LES LIGNES ESTIVALES SONT ACCESSIBLES AVEC UN TITRE TOUGO DEPUIS LE GRÉSIVAUDAN ET UN TITRE TAG DEPUIS GRENOBLE. Envoyez 1G au 93 123 et recevez votre titre TouGo à 1€ et 1H au 93 123 et recevez votre titre TAG à 1,60€.*

Informations : 0 800 941 103
numéro vert, service et appel gratuits

PASS Scolaire TouGo

Pour les scolaires du Grésivaudan (de la maternelle à la terminale), le Pass annuel scolaire donne droit à un crédit de 10 trajets par semaine du lundi au vendredi, valable toute la journée, en période scolaire uniquement. Correspondances autorisées dans la limite d'une heure à partir de la première validation dans le véhicule. A partir du 11ème trajet réalisé dans la même semaine, l'élève devra acheter un ticket unitaire à 1 euro lors de la montée dans le véhicule. Il ne peut être utilisé le week-end et en période de vacances scolaires.

Valable du 1er septembre 2020 au 2 juillet 2021 inclus. **Tarif : 40€.** Pour les personnes déjà en possession d'une carte de transport TouGo, le renouvellement de leur PASS Scolaire peut se faire directement en ligne sinon il faut se rendre à l'agence TouGo de Crolles muni de la carte d'identité et d'une photo du titulaire de la carte.
Toutes les infos sur : https://www.tougo.fr/

Recevez les infos importantes par SMS ou par message sur votre téléphone fixe : inscrivez-vous !



La commune des Adrets adhère depuis le 1er juin 2020 à l'outil "Alerte Citoyens". Un dispositif mutualisé avec la Communauté de Communes Le Grésivaudan, qui vous permet de recevoir gratuitement des alertes infos par SMS, MESSAGE VOCAL (téléphone fixe) ou encore par MAIL de la part de votre commune ou de la communauté de communes.

Objectif ?

- Vous informer très rapidement de tout événement exceptionnel de votre territoire : travaux prévus, en cours, urgence, animations...

Pour qui ?

- Toutes les personnes disposant d'un téléphone portable, téléphone fixe, et/ou adresse e-mail.

Comment recevoir les informations "Alerte Citoyens" des Adrets ?

- En vous inscrivant via ce formulaire en ligne : https://le-gresivaudan.alertecitoyens.com
- Ou à l'accueil de la Mairie, un agent pourra réaliser votre inscription pour vous.
- Ou via le formulaire attaché au dernier numéro du journal édité par la Communauté de Communes Le Grésivaudan.

Combien cela coûte-t-il à ma commune ?

- 100€ par année + 0,05cts €/sms envoyé

Comment seront exploitées mes données ?

- Vos données ne pourront être exploitées que par la commune des Adrets et la Communauté de Communes et uniquement pour vous adresser des messages sur les thématiques choisies lors de votre inscription.
- L'exploitation des données se font dans le cadre légal défini par le Règlement général sur la protection des données, et sur la page du formulaire vous pouvez consulter l'intégralité des Conditions Générales d'Utilisation, ainsi que la Politique de Confidentialité des données mise en place dans le cadre de cet outil.
- À tout moment vous pouvez vous désabonner de l'alerte depuis "votre espace membre".

Laurie Argoud-Martin

Page Facebook Officielle

La Mairie des Adrets dispose d'un page Officielle sur le réseau social Facebook, cette page est alimentée quotidiennement avec des infos, vidéos, photos... Elle est consultable via Internet, sans forcément être inscrit sur Facebook, sur ce lien : https://www.facebook.com/mairiedesadrets

N'hésitez pas à la consulter régulièrement.

Commission Communication

Dès la rentrée, plusieurs commissions municipales vont être ouvertes aux citoyen.ne.s
Nous vous proposons de rejoindre la commission Communication pour réfléchir et oeuvrer ensemble aux développement des axes suivants :

- Les Adrets : de nos valeurs partagées à une identité graphique unique,
- Refonte du site Internet de la Mairie,
- Quel avenir pour les parutions municipales ?

Alors si ces sujets vous intéressent, que vous avez un peu de temps à y consacrer et que vous souhaitez mettre vos compétences techniques ou stratégiques au service de notre commune, rejoignez-nous lors d'une **première rencontre le 6 octobre 2020 de 20h à 22h en Mairie des Adrets.**

NB : Les compétences techniques bienvenues : graphisme, sémiologie, rédaction éditoriale…

Laurie Argoud-Martin et Raphaël Licandro

Carnet (au 26/06/2020)

NAISSANCES

D'INTRONO Héléna née le 15/05/2019 à St Martin d'Hères (Isère) les Prés Communaux (nos excuses pour l'oubli)
RAJAT Ilana née le 04/03/2020 à Chambéry (Savoie), Le Poutaz
VALLIN POHLMANN Mayra née le 28/03/2020 à La Tronche (Isère), Les Blettieres
BLANC MARCONNIER Rafaëlle née le 03/05/2020 à St Martin d'Hères (Isère), Place de l'Eglise
MARTIN FOULONNEAU Isé né le 13/05/2020 à La Tronche (Isère,) Les Blettieres
SICARD Milo né le 16/05/2020 à St Martin d'Hères (Isère) La Pitrouse
GUIMET Alix née le 20/05/2020 à La Tronche (Isère), Les Alpets



DÉCÈS

RIVENS Jacques décédé le 29/02/2020 à la Tronche
MAINGUET Anne Georgette, épouse FOURNIER décédée le 27/03/2020 à Grenoble
BLANCHIER Marcelle veuve MARSAN décédée le 12/04/2020 aux Adrets
SAVIOZ Jean-Louis décédé le 26/06/2020 à Grenoble

Des nouvelles du côté "domaine skiable" (SEM 7 Laux)

Retour sur la saison hivernale

Malgré une fermeture du domaine skiable précipitée (15 mars 2020) pour cause de Covid-19, la SEM des téléphériques des 7 Laux a « sauvé les meubles », notamment grâce au chiffre d'affaires réalisé sur les vacances de février : 40 à 45% ! L'enneigement et les conditions anticycloniques de la période de confinement auraient été profitables sur la fin de cette saison. Le manque à gagner est alors estimé entre 10 et 15%. Ce ne sera donc pas une excellente saison mais une saison correcte ! La SEM ne peut pas s'en plaindre, et reste solidaire et préoccupée par d'autres industries plus sévèrement touchées.

Dans ce contexte bien particulier, les salariés de la SEM ont repris leur poste, au départ sur la base de volontariat. Au 15 avril 2020 ce sont 90% des salariés qui étaient à leur poste (avec un protocole sanitaire mis en place) pour assurer l'entretien et la maintenance des équipements.

Un mot sur les investissements

Concernant les travaux d'investissements sur le domaine skiable, la SEM en « pilote » plusieurs cet été. Ces travaux sont financés pour majeure partie par la Communauté de Communes Le Grésivaudan, conformément au plan pluriannuel d'investissements annexé au contrat d'affermage[1] :

- La première phase de la Grande Inspection du télésiège de Pincerie (pylônes de ligne) vient de s'achever. La suite (les gares et les véhicules) est programmée sur l'été 2021. Le télésiège aura alors 15 ans, et oui déjà...

- La sécurisation de l'enneigement sur le secteur des Fanges, avec la mise en place de 10 enneigeurs sur 250 ml s'achève. Les travaux ont commencé à l'automne dernier et ont dû être stoppés avec l'arrivée de la neige.

- La mise en place de dispositifs de déclenchements d'avalanches semi-automatiques sur les secteurs de Chamois, Oursière et Gypaète va bientôt commencer. Le but de ces travaux étant : d'améliorer l'efficacité du PIDA (Plan d'Intervention de Déclenchements d'Avalanches), de garantir l'ouverture des liaisons entre les secteurs Prapoutel/Pipay/Le Pleynet pour 9h00, y compris lors de « gros » PIDA, ainsi que de « soulager » les équipes de pisteurs artificiers.

- Et enfin, la finalisation du marché « parcours ludique ». Après la scénarisation de la piste verte de la Souchette (ou La Taupe) en 2018 et de l'itinéraire de Tiki l'Ecureuil en 2019, c'est un village d'animations qui sera installé sur le bas de Prapoutel pour divertir (été comme hiver) les enfants, comme les adultes.

- À noter également que la SEM oeuvre pour l'enfouissement de la ligne électrique entre Pipay et Le Pleynet. Les travaux seront réalisés cet été par Enedis en grande partie sur le domaine skiable.

Les télésièges sont actuellement ouverts aux piétons, VTTistes, parapentes... et ce depuis les derniers week-ends du mois de juin et, continueront de l'être tous les jours cet été sauf contrordre ou mauvaise météo.
Vous êtes les bienvenus ! Je vous souhaite à tous et toutes un très bel été.

Jean-François Genevray, directeur de la SEM 7 Laux

[1] Contrat qui encadre la gestion et l'exploitation du domaine skiable par la SEM 7 Laux.

Le dossier du Vivre : La Marmite pendant le confinement

La Marmite joue son rôle durant le confinement !





La Marmite, on peut le rappeler, est une coopérative locale créée par quelques habitants du village et est soutenue tant par ses 80 sociétaires que par la commune des Adrets. Si ses services de restauration et de bar ont dû se mettre en stand by dès l'annonce du confinement, la Marmite a très rapidement retrouvé son sens premier et les valeurs qu'elle tend à développer: l'accueil de la population, un service de proximité, un lieu d'échange et d'entraide.

L'équipe de la Marmite s'est en effet rapidement mis au service de la population en soignant son approvisionnement en produits frais, et autre produit de première nécessité. Les gestes barrières, mis en place très rapidement, ont permis à la clientèle d'être en confiance.





La Marmite fut aussi un point de dépose de masques protecteurs conçus par les couturières locales. Alors que les masques faisaient dans bien des endroits encore défaut, nombreux ont été ceux qui ont pu venir s'en procurer ici ! un énorme MERCI à toutes ces couturières et couturiers de l'ombre ! La Marmite fut également un lieu d'échange, car même à 1 ou 2 mètres de distance, même avec un masque, de belles rencontres se sont faîtes ! Nombreuses ont été les conversations durant l'attente d'être servi. Le covid, sujet de conversation le plus abordé, a comme " créé des liens parfois improbables" ! Quelques mots de réconfort, quelques mots pour envisager un monde meilleur, quelques mots encore pour vanter les valeurs retrouvées d'un approvisionnement local.

Aujourd'hui, alors que le dé-confinement est de mise, La Marmite n'oubliera pas cette période à la fois grave et, peut être salutaire à certains égards ....

Valérie Cordier, co-gérante de la Marmite

On a besoin de vous

Sentiers : signalez les problèmes via l'application ou le site web

Avec ou sans couverture réseau, l'application mobile Suricate (disponible dans l'AppStore ou Google Play) vous permet de signaler les problèmes rencontrés lors de vos activités sportives et loisirs nature. Elle peut enregistrer la localisation du problème et stocker les photos afin de les transmettre plus tard. Vous pouvez également signaler l'incident via le site internet Suricate : https://sentinelles.sportsdenature.fr .

Les problèmes signalés sont ensuite transmis aux autorités concernées afin que celles-ci puissent faire un retour sur l'incident et agir sur le terrain si besoin (Département, Communauté de Communes, Mairie).

Dons du sang

Alors que les donneurs ont répondu présent au plus fort de la crise sanitaire, ils sont moins nombreux à venir donner leur sang depuis le déconfinement.

Les réserves de sang sont désormais en dessous du seuil d'alerte : l'EFS a besoin de vous ! Alors à vous de jouer, + d'infos https://dondesang.efs.sante.fr/

Ca bouge ! On Sort !

Donnez de la visibilité à votre événement/animation

Vous organisez un événement sur la commune ? Spectacle, exposition, stage, conférence, ...
Pour vos évènements, pensez à saisir vos informations dans l'agenda de territoire. C'est rapide et gratuit !
https://www.le-gresivaudan.fr/497-deposer-un-agenda.htm

Vide-grenier de Prapoutel

Cette année, vide-grenier sur Prapoutel le 23 août 2020 de 9h à 17h30.
Pour les exposants : 1€ le mètre linéaire, inscriptions Office de Tourisme : 04 76 08 17 86.

Tout l'agenda de l'été au jour le jour : https://www.les7laux.com/ete/que-faire-aux-7-laux/a-voir-a-vivre/agenda/

Festival Cinétoiles aux Adrets

Vendredi 24 juillet 21h30, Les Adrets - Parc de la Mairie (si mauvais temps en salle Pelloux-Prayer).
BARBARA - Drame, biopic musical de Mathieu Amalric
Les séances débuteront à la tombée de la nuit. Pour votre confort, apporter un siège pliant et une couverture !
Pour certaines séances, possibilité de repli en intérieur en cas de mauvais temps. Renseignements en mairie auprès des communes participantes. Programme complet et informations : https://www.le-gresivaudan.fr/299-cinetoiles.htm

Des nouvelles de Scènes obliques et du Festival de l'Arpenteur

La période que nous venons de traverser a également bien perturbé l'activité de Scènes obliques. En effet, au-delà du festival que connaissent bien les habitants des Adrets, Scènes obliques mène tout au long de l'année des projets artistiques en lien avec des partenaires multiples issus du monde éducatif, de la santé, de l'insertion, du handicap… avec le souci de rendre toujours plus accessible l'Art et de lui permettre d'investir tous les espaces d'humanité.

En 2020, tous nos projets ont donc subi l'impact de la situation sanitaire :

- Le **projet musical avec le musicien compositeur Greg Gilg** et l'école de La Pierre / Reporté en 2021

- Le projet de **création d'un court métrage avec l'artiste visuel Christophe Galleron** et le centre pénitentiaire de Aiton / Reporté en partie à l'automne

- La **résidence d'écriture de la Compagnie Les Non Alignés** dans le massif de Belledonne / Décalée de plusieurs mois,

- ***CAIRNS Belledonne***, projet artistique itinérant au fil du massif (7 marches / 7 artistes / 7 communes de Belledonne) / Reporté sur la 2ème partie de l'année

- ***Rendez-vous au Manoir !*** et ***Les sentiers d'art,*** 1ère édition d'un événement artistique sur plusieurs jours, s'appuyant sur le site du Manoir de Vaubonnais (La Pierre) / Reprogrammé à l'automne

- Le ***Festival de l'Arpenteur*** 2020 / Annulé, son édition reportée autant que possible en 2021.

Au-delà de tous ces bouleversements, et finalement du peu d'annulation que nous avons dû décider, il reste aussi la déception profonde de n'avoir pu concrétiser nos projets avec le SESSAD de Tencin, le Centre pénitentiaire de Aiton, le Vallon de Sésame (foyer d'accueil pour jeunes adultes autistes), La Maison d'accueil du Barbaz, … et de n'avoir pu mener l'aventure humaine avec tous les bénévoles. Autant de rencontres qui ne pourront avoir lieu mais que nous espérons relancer avec énergie l'année prochaine.

Aujourd'hui, le ciel s'éclaircit et nous sommes ravis de pouvoir proposer en lieu et place du Festival, un temps plus modeste mais également plus juste au regard des circonstances et finalement si proche de nous : cinq marches et un concert dans le Parc de la Mairie pour découvrir un *Arpenteur en marche(s)* du côté de chez vous ! (Voir le programme ci-après).

Attention les marches accueilleront un nombre limité de participants, réservation indispensable par mail : contact@scenes-obliques.eu. Au plaisir de vous retrouver à l'occasion de l'un de ces rendez-vous !

Céline Saint-Martin, pour Scènes Obliques

Convivial et ouvert à tous : le Jardin Collectif



Nettoyage, débroussaillages, semis, plantations, entretien des pieds de tomates… le travail ne manque pas au jardin collectif des Adrets. C'est avec plaisir que nous nous sommes retrouvés lors du déconfinement pour partager ces moments à plusieurs. Aujourd'hui, c'est le temps de premières récoltes : salade, roquette, fraises, framboises, plantes aromatiques (menthe, mélisse, origan)…

Le jardin collectif est situé juste derrière la mairie. Si ce projet vous intéresse, vous pouvez nous joindre par mail : cbardet38@gmail.com

La vie de la bibliothèque : Infos & Nouveautés

Jeunesse

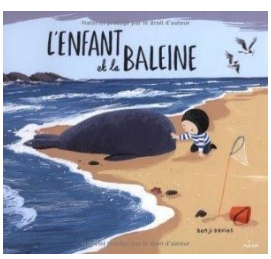

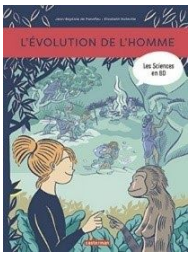



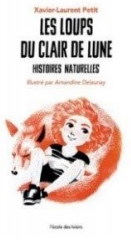

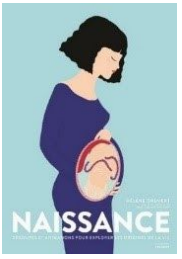

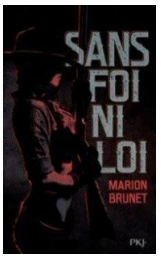

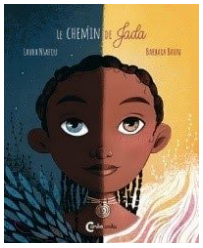



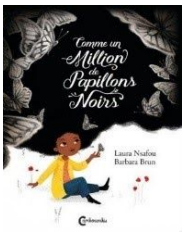

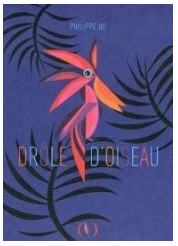



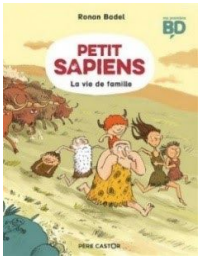



Adulte

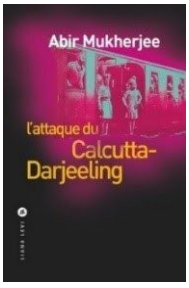

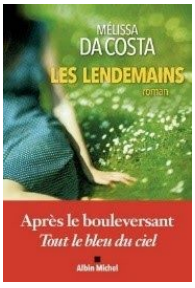

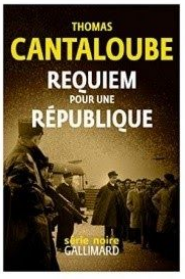

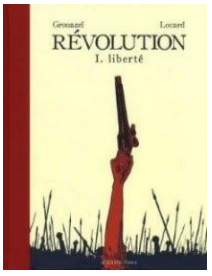

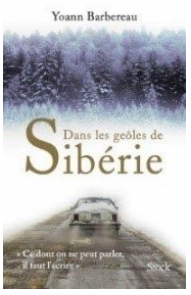

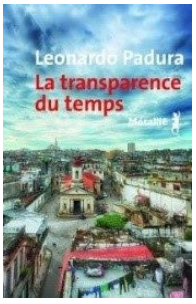

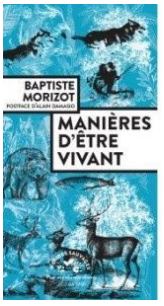

Retrouvez toutes les informations de la bibliothèque : https://bibliotheques.le-gresivaudan.fr/les-adrets

Les permanences de cet été :

- **Mardi : 16h30 à 18h30 ; mercredi : 9h30 à 11h30 ; vendredi : 17h30 à 19h et samedi : 10h à 12 h.**
- **Juillet : mardi 7 juillet ; mercredis 1, 8, 15 ; vendredis 3, 10, 17 ; samedis 4,11,18 juillet**
- **Août : mardi 25, mercredi 26, vendredi 28 et samedi 29 août.**

Les prêts se font normalement. Masque obligatoire et gel hydro-alcoolique à disposition.

N'hésitez pas à nous écrire pour toutes questions à : bibliotheque.abab@laposte.net

Nous vous préparons de belles animations. Comme *la fête du cinéma d'animation en octobre,* rencontre avec un auteur dans le cadre *d'Écrivains en Grésivaudan et Mois du film documentaire* en novembre. D'autres rencontres d'auteurs. Escape Game. Atelier d'écriture. Un projet autour du Sénégal en 2021 avec un spectacle de conte et un atelier cuisine, des projections, conférences, balade, musique, rencontres. Et les sorties au musée. Vos propositions sont les bienvenues. La bibliothèque des Adrets est la vôtre, nous la souhaitons participative.

L'équipe de la bibliothèque

Espace Coworking - "La Cocotte des Adrets"

L'association



L'association créée en 2017 s'est étoffée et comporte aujourd'hui environ 45 membres actifs, dont une trentaine occupent les locaux régulièrement. Ces membres sont majoritairement des indépendants mais le ratio de télétravailleurs salariés ne fait qu'augmenter. L'esprit de l'association a évolué et les membres "électrons libres" du début se sont soudés. Malgré un turnover non négligeable (mais normal pour ce type de structure) le "collectif" est bien là et le cadre bienveillant de chacun est très présent.

Le CA s'élargit afin de laisser plus de place à la réflexion et à la créativité de chacun, accompagnant ainsi la dynamique du lieu. Les outils de gestion de l'association et de communication ont également évolué, priorisant la simplicité et l'efficacité. Les temps administratifs alloués à la gestion des adhérents, des factures et le planning des salles ont été grandement réduits, permettant au bureau de se focaliser sur l'essentiel.

Enfin, la trésorerie de la structure permet aujourd'hui d'investir sur des équipements en vue d'accroître le confort de chacun !

Aujourd'hui

La Cocotte est implantée au RDC et 1er étage de la Maison Brun, la Dretzienne (Brasserie de bière locale) et l'espace Paramédical (Kiné, Pédicure / Podologue, Orthophoniste) sont implantés au sous-sol.

Les événements du quotidien tels que vagues de chaleur, pollution, grèves, épidémies ont motivé les travailleurs encore hésitants et leur hiérarchie à franchir le pas du télétravail et ce n'est qu'un début. Cette vague de nouveaux télétravailleurs est de bonne augure pour La Cocotte qui offre un cadre de travail à distance très agréable.

Demain

Toute l'équipe de la cocotte est très sensible à son devenir. Dans cette optique, un groupe de membres planche sur des propositions d'évolution du lieu et plus largement de la maison et son environnement, plus communément appelé le Tiers Lieu.

Cette équipe rencontrera très rapidement la nouvelle équipe municipale pour échanger sur l'évolution de cet espace d'activités.

Les animations de la Cocotte

Le collectif de La Cocotte souhaite participer à la dynamique du village et organise régulièrement des rencontres et animations. Quelques exemples d'événements passés ou programmés :

Soirées "Cocotte Minute" offrant un temps de rencontre entre professionnels, entrepreneurs et salariés des alentours, **Le p'tit déj des nouveaux** pour l'accueil des nouveaux Cocotiers chaque premier mardi du mois, **Création & projection de films** : AGIR ENSEMBLE - Itinérance citoyenne de Theys à Saint-Mury https://tinyurl.com/agirensemble (Merci Benji), **Visites de** personnalités publiques, **Interviews** sur radios nationales, **After-work** (ski, randos), **Mise en place de formations** internes (puis externes) par les coworkers sur les outils (Google, Facebook, sites web, etc...), **Accompagnement d'événements locaux comme l'écotraversée.**





Concernant **l'écotraversée**, Mercredi 1er Juillet, la Cocotte et la nouvelle équipe municipale ont accompagné une étape du parcours (http://ecotraversee-alpes.fr/). Cette traversée a pour souhait d'encourager un tourisme durable en montagne en privilégiant notamment une alimentation le plus possible en produits locaux, de sensibiliser quant à la fragilité de l'environnement et aux impacts liés aux activités de montagne, de favoriser les échanges, rencontres et débats entre différents acteurs et

participants et de partager les découvertes et les réflexions portées par cette écotraversée à un plus large public.

⇒ A venir : Expo Photo des Adrets Cocotte / Marmite ⇐

La Cocotte et La Marmite ont la volonté d'organiser dans leurs locaux respectifs une exposition photos sur les Adrets dans les années 50 (voir avant en fonction du recueil de photos). Une manière de retracer l'histoire du village et de montrer le mode de vie dans nos montagnes à cette époque. La période n'est pas encore arrêtée même s'il est probable qu'elle se fasse fin 2020 voire début 2021. Partant d'un socle de photos familiales d'un couple d'instituteurs dans les années 1950, nous sollicitons et invitons toutes les familles campanaises qui disposent d'anciennes photos (ou vidéos) à nous contacter, en joignant Lionel FERRAFIAT au 06 51 63 86 06 ou à ladressedelionel@gmail.com Vous pouvez d'ores et déjà ajouter vos photos avec un commentaire par photo dans l'album partagé dédié : https://tinyurl.com/expophotoadrets .

http://www.lacocottedesadrets.fr/ et https://www.facebook.com/lacocottedesadrets/

JeanmiX pour la Cocotte

Aux Adrets, des Réfugiés poétiks de Turakie Konfinée



La compagnie Turak théâtre est installée à Lyon et aux Adrets. Elle propose des spectacles de marionnettes et théâtre d'objets. Tous nos spectacles parlent d'un pays inventé, la Turakie. La Turakie est un pays qui n'existe pas trop vraiment bien tout le temps, mais qui peut prendre forme dans l'imaginaire de chacun.

Et cette fois, par solidarité, la Turakie a choisi de se confiner aussi, comme tout le monde. Quelques personnages de Turakie ont été recueillis dans des familles pendant ce temps de confinement, en tant que Réfugiés Poétiques de Turakie.

Aux Adrets et à Lyon, les familles ont partagé leur quotidien avec ce personnage de Turakie et nous ont donné des nouvelles en photos, textes et vidéos (liens ci-après).

Nous présenterons notre nouveau spectacle « Les 7 soeurs de Turakie » en avril 2021 à la MC2 de Grenoble.
http://turaktheatre.canalblog.com/pages/refugies-poetiks-de-turakie/38189727.html
https://m.youtube.com/watch?time_continue=3&feature=emb_title&v=9yE1Vx7Q_WY

Michel Laubu pour la Compagnie Turak







Saison touristique

Livret d'Activités & Animations sur les 7 Laux



Vous trouverez joint avec ce numéro de Vivre aux Adrets, le livret Activités des 7 Laux qui recense, entre autres, les activités possibles sur Prapoutel cet été : stages sportifs, stages enfants, à la journée, demi-journée ou à la semaine...

Et pour toutes les infos notamment liées au contexte sanitaire ou à l'agenda des événements n'hésitez pas à consulter le site : https://www.les7laux.com ou à contacter l'Office de Tourisme Belledonne-Chartreuse, au bureau d'information touristique de Prapoutel : 04 76 08 17 86.

Ouverture Centre Aquatique de Prapoutel

Le centre aquatique de Prapoutel ouvre cet été, à partir du 4 juillet, avec un strict respect des mesures sanitaires en vigueur. Ainsi, le nombre de personnes présentes est limité (80 pers. max.) et des créneaux de 2 heures (12h-14h / 14h15-16h15 et 16h30-18h30), accessibles uniquement sur réservation, seront activés. Pour réserver un créneau, il conviendra de se connecter à un espace dédié, accessible à partir du 2 juillet prochain. Les créneaux de 2 heures comprennent le temps de préparation avant la baignade ainsi que le temps après la baignade. Les bassins et toboggans devront ainsi être évacués ¼ d'heure avant la fin du créneau. Entre chaque créneau, les infrastructures seront désinfectées. Il n'y aura pas de cours de natation ou d'aquagym durant cette saison particulière. Le snack sera fermé, les restaurants et bars de la station auront le plaisir de vous accueillir pour prendre un repas, siroter une boisson ou se régaler avec une glace.

La tarification est de 2,5 € pour les personnes de 14 ans et plus, de 2 € pour les personnes âgées de 6 à 13 ans inclus et la gratuité est maintenue pour les moins de 6 ans.

L'accès aux toboggans est maintenu, avec des règles strictes de distanciation (1 seule personne à la fois dans le toboggan ou la rivière à bouée). De même, il faudra respecter les règles de distanciation physique (1 m de chaque côté) dans la piscine. De même sur les plages et la pelouse, il faudra respecter une distance de 1 mètre minimum entre chaque personne ou chaque groupe. Les groupes ne devront pas dépasser le nombre de 10 personnes.



Feu d'artifice du 14 juillet



Cette année la Mairie des Adrets organise son traditionnel feu d'artifice. Rendez-vous le 14 juillet 2020 à la tombée de la nuit (21h30 environ) au Col des Ayes.

La retraite aux flambeaux et le feu d'artifice de Theys suivi du bal populaire aura quant à lui lieu le 13 juillet 2020.

Noël Petiot

Campagne de recrutement : Les Sapeur Pompiers

Une campagne de promotion du volontariat chez les Sapeurs-pompiers a été initiée à l'automne dernier, en collaboration avec « La Marmite ». 3000 sacs en papier aux couleurs et à l'effigie du SDIS38 et destinés à l'emballage du pain ont été mis à disposition du commerce. Cette opération de communication nous l'espérons, permettra le recrutement de futurs candidats, afin de répondre à l'augmentation des sollicitations (Secours à personne, lutte contre les incendies, accidents de la circulation, interventions diverses...) et pallier aux départs ou aux fins d'engagement.



Notre effectif composé à ce jour de 14 personnels, a besoin d'être étoffé et afin de maintenir nos secours de proximité, **nous sommes à la recherche de personnes disponibles et motivées**.

Activité prépondérante des Sapeurs-pompiers (85% des interventions réalisées), il est possible désormais de s'engager uniquement pour les secours à la personne.

Si vous êtes intéressé(e) et pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à laisser vos coordonnées à la caserne dans l'attente d'une entrevue prochaine ou nous contacter au numéro suivant : 06 73 54 12 18.

Le Chef de Caserne, O. BAROZ

